

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

OBJECTIF :

Cette formation permet de maintenir ses compétences et son employabilité d'agent de sécurité incendie SSIAP1

COMPETENCES VISEES :

Maintien des acquis et des compétences sur les sujets suivants :

- la prévention du risque incendie.
- les moyens de secours.
- Mises en situation d'intervention.

PREREQUIS :

- Titulaire du diplôme ssiap1

Attestation de l'employeur de pratique d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Attestation du dernier recyclage ou remise à niveau SSIAP1 (le cas échéant).

· Secourisme (SST ou PSC1) à jour (moins de 24 mois). Hors AFGSU (non reconnu dans l'arrêté)

EFFECTIF : 15 stagiaires maximum

DUREE : 14heures (2 jours)

EVALUATION :

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation et d'un QCM.

MAINTIEN DES COMPETENCES : Recyclage tous les 3 ans.

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation individuelle de fin de formation.

MODALITE DE FORMATION :

EN INTER- ENTREPRISE Dans nos locaux

DELAI D'ACCES : 15 jours pour utilisation CPF ou 24h hors CPF (sous réserve du dossier complet)



METHODE PEDAGOGIQUE :

Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôle, applications concrètes.
80% pratique, 20% théorique

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Extincteurs réels, RIA en eau, foyers réels, machine à fumée... Tablettes informatiques pour les recherches sur internet lors des études de cas. SSI pédagogique complet.

NOS INTERVENANTS :

Formateurs **disposant** d'expérience en formation. Certains sont titulaires du titre MSSI, SSIAP3, et/ ou SSIAP2

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

LE PROGRAMME

1/ PREVENTION (5h00)

- Évolution de la réglementation en matière de prévention :
(Les nouveaux textes...L'Accessibilité du public)

2/ MOYENS DE SECOURS (3h00)

- Evolution de la réglementation en matière de Moyens de secours :
- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

3/ MISE EN SITUATION D'INTERVENTION (6h00)

- L'action face à différents contextes :
- fumées, incendie
- évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- méthode d'extinction d'un début d'incendie
- protection individuelle
- Levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles.

BILAN DE LA FORMATION